

Projet de soins médicaux dans l'Hopital pour folles

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb034_A_f0186

SourceBoite_034_A-8-chem | [sans titre]

LangueFrançais

TypeFicheLecture

Personnes citées[Tuetey, Alexandre](#)

Références bibliographiques[Tuetey, L'Assistance publique à Paris pendant la Révolution. Documents inédits, recueillis et publiés par Alexandre Tuetey, Paris. Impr. nationale, 1895](#)

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 30/11/2020 Dernière modification le 23/04/2021

Projet de lois médicaux de l'Hôpital
1776. 185

TITRE II

Art 1 " Il sera établi... 1
officier de santé, unique attaché au
service du Pothier et l'inspiration du
médecin en chef [de l'Hôpital y est].

Art 3 " L'officier de santé sera régula-
riément 2 fois par jour dans les différents
cabinets du Pothier. Il rendra compte au
médecin en chef de l'Hôpital y est de l'état
des malades confiés à sa soins; et il
veillera à ce que les saignées, les crues et
autres remèdes soient administrés exacte-
ment en forme prescrite.

Art 4 " L'off. de santé sera chargé de
tenir le journal circulaire où seront
inscrits l'usage de la langue et des malades,
la durée du traitement, l'indication de l'usage
des remèdes, l'histoire succincte



de pa malodi, en cours qui reurent y
avoir donne lieu. En fin en ouverts de
cours en tant qu'expres et 1 bon ordre
et en d'at

Musé de rest. -- après
mle d'at du Pmi.

in Tuetey. Th 503.4